

* * * Les journaux de Paris ont publié de très fermes réponses de NN. SS. les archevêques et évêques de Reims, d'Aix et d'Angers à la circulaire par laquelle M. Fallières, à la suite des événements de Rome, interdisait aux évêques de conduire leurs diocésains à Rome. Ces lettres sont à tous égards dignes de la France catholique.

Mgr l'évêque de Séz a aussi écrit une lettre à la famille de M. Michel Dreux, le séminariste retenu huit jours dans les prisons de l'usurpateur Piémontais.

Enfin Mgr l'évêque de Montpellier a adressé, aux membres de la Commission organisatrice du pèlerinage ouvrier de son diocèse, une lettre pour déplorer les événements qui l'ont fait contremander.

Deux choses sont maintenant parfaitement établies : aucun pèlerin n'a fourni le moindre prétexte au soulèvement de la populace de Rome et de toute l'Italie contre les pèlerins, le Pape et la France ; ce soulèvement a été prémédié et préparé par le gouvernement italien.

* * * Un curé ne refuse jamais de célébrer le mariage de deux catholiques qui sont en règle avec les lois canoniques et civiles.

Si donc ils vont demander à un ministre de les unir, c'est qu'il y a quelque chose de défectueux et de coupable dans leur projet.

D'ailleurs, après cette cérémonie, à moins d'apostasier complètement, ils reviennent toujours trouver le prêtre, soit pour faire légitimer leur union si l'obstacle a été levé, soit pour demander une déclaration authentique de sa nullité.

Dès lors nous ne comprenons pas pourquoi certains ministres tiennent tant à marier des catholiques.

Ils seraient peut-être moins empressés s'ils étaient passibles des mêmes pénalités que les prêtres pour avoir uni, par exemple, deux mineurs sans le consentement de leurs parents.

* * * A Tièves, on a remis la Sainte Robe dans une armoire de cèdre, au lieu de l'emmurer dans le maître-autel où depuis 1844 elle avait souffert de l'humidité.

Plus de deux millions de pèlerins se sont succédé devant l'incomparable relique. Décidément la foi est de moins en moins morte.

* * * Mgr Pierre Richard Kenrick, archevêque de St-Louis du Missouri, célébrera ses noces d'or d'épiscopat le 30 du mois de novembre prochain. Ce jour-là Sa Grandeur, qui compte 60 ans de prêtrise, chantera la messe pontificale et le sermon sera donné par Mgr Ryan archevêque de Philadelphie. Mgr Kenrick est né à Dublin, Irlande, le 17 août 1806, il a été ordonné prêtre le 10 mars 1832, et consacré évêque le 30 novembre 1841.